

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
PONTOISE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

Cabinet DEHAN - SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :

Rédacteur :

Maître,

Vous avez contesté l'amende établie au nom de votre client,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE
ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **FREPILLON(95740), A115**, au point kilométrique **010.200**, dans le sens **N184**
en date du **12/12/2017 à 08h27**, par procès verbal n° _____ dressé par _____
avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Dans cette affaire, je vous informe avoir mis fin aux poursuites engagées à l'encontre de votre client, celles-ci
étant ré-orientées vers le propriétaire du véhicule

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,

le 06/02/2019



Eva TARDY